CONGRÈS DE LA PRESSE MÉDICALE.

Rapport sur l'histoire et le but de l'Association internationale de la Presse médicale.

Par le Dr. L. DEJACE, rédacteur en chef du Scalpel (Belgique).

L'ampleur considérable prise par les Congrès internationaux de Médecine et les insurmontables difficultés de la tâche des journalistes médicaux dans ces assises de la science médicale avaient, en 1894, lors du Congrès international de Rome amené le professeur POSNER de Berlin et M. le docteur M. BAUDOUIN de Paris à échanger leurs idées sur une meilleure organisation du service de la Presse médicale dans les Congrès. De cette entrevue date le projet de la fondation d'une Association internationale de la Presse médicale.

L'idée émise fut discutée et mûrie, et, dans sa séance du 4 novembre 1897, l'Association de la Presse médicale française décida de convoquer à Paris tous les représentants de la presse médicale française et étrangère. L'association française voulait une manière de conférence internationale où seraient discutés intérêts moraux et matériels de la profession de journaliste.

Paris devait être en 1900, à l'occasion de son Exposition universelle, le siège de nombreux congrès et il fut arrêté que la conférence internationale des journalistes médicaux se réunirait sous le vocable de Premier congrès international de la Presse médicale. La date de l'assemblée fixée au 26 juillet se plaçait ainsi à l'issue du Congrès de Médecine professionnelle et à la veille du XIIIe Congrès international de Médecine. Tous ceux qui ont assisté à cette mémorable réunion de Paris en 1900, ont conservé un souvenir vivace de l'importance du Congrès présidé par l'éminent professeur CORNIL auquel notre Association de la Presse médicale a conservé un pieux et reconnaissant souvenir pour le dévouement et le zèle qu'il a apportés à diriger les premiers pas de notre Association. Nous nous souvenons avec la même gratitude de l'honneur que nous

fit le grand savant allemand, le professeur VIRCHOW en acceptant pendant les trois journées du Congrès, la présidence d'honneur de nos réunions.

Le premier Congrès avait tenu son assemblée solennelle d'ouverture au pavillon de la Presse et continué ses discussions dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. La plupart des gouvernements avaient voulu rendre hommage à la Presse médicale en se faisant représenter par des délégués officiels au Congrès de Paris.

Dans un très succinct résumé historique de notre Association il ne m'est pas permis de signaler les multiples questions discutées à Paris. Leur dimensité, les divergences des points de vue auxquels se plaçaient les orateurs ont fait sentir à tous le besoin d'un organisme permanent chargé d'étudier et de mettre au point les questions contingentes à la profession de journaliste, et les graves questions d'intérêt touchant les directeurs et propriétaires de journaux médicaux.

Aussi le Congrès, sur la proposition de M. le docteur BLONDEL, mit-il à l'étude cette motion: y a-t il opportunité à créer une Association internationale de la Presse médicale? Le professeur POSNER s'était chargé d'un rapport sur la question. Aussi dès que l'assemblée eut admis l'opportunité d'une Association, adopta-t-elle les conclusions du lumineux rapport écrit par notre distingué collègue POSNER.

Un bureau provisoire fut choisi:

Président: M. le professeur CORNIL.

Vice-présidents: M. le Professeur CH. MICHET, M. le docteur J. LUCAS-CHAMPIONNIÈRE.

Secrétaire général: M. le docteur A. BLONDEL.

Membres: Messieurs les docteurs M. BAUDOUIN et LABORDE.

Ce bureau s'adjoignit le professeur POSNER.

Le bureau avait pour mission de préparer le second Congrès international de la Presse médicale devant se réunir en 1901 à Bruxelles. Avant de poursuivre mon exposé, laissez-moi Messieurs, rendre un légitime hommage à nos aimables confrères français pour l'accueil cordial et sympathique qu'ils nous firent à Paris. C'est un devoir que je remplis avec la plus cordiale reconnaissance.

Le bureau provisoire de l'Association internationale de la Presse médicale, chargé d'exécuter la décision du Congrès de Paris, décida d'organiser une conférence au cours de laquelle

seraient élaborés les statuts définitifs de l'Association internationale.

Grâce aux obligeantes démarches de M. le docteur Guimbail, secrétaire général de l'Association médicale de Monaco, la conférence devant se réunir en pays neutre, fut convoquée à Monaco pour le 7 avril 1902.

Pendant trois journées que la gracieuse hospitalité de S. A. S. le prince de Monaco et la cordiale réception des médecins Monégasques firent aussi brillantes que trop hâtivement passées, les délégués des diverses Association de Presse médicale, travaillèrent à la confection des statuts de l'Association naissante et recherchèrent le texte d'une convention définissant la propriété littéraire en matière de publication scientifiques afin d'assurer le respect de cette propriété.

Les discussions engagées à Paris sur la constitution d'une Association internationale et sur la rédaction de ses statuts ne pouvaient que garder l'empreinte des idées un peu confuses sur le caractère et le rôle de l'Association considérée par les uns comme devant grouper des journalistes, par les autres comme une manière de syndicat professionnel d'éditeurs et propriétaires de journaux.

A Monaco la conférence étant constituée par la réunion des délégués des associations de tous les pays devait plus aisément aboutir à une conception ferme de l'Association internationale de Presse médicale. Rappelons donc que les statuts élaborés à Monaco décident que l'Association internationale groupe :

1º Les journaux inscrits sous leur titre régulier et représentés par un de leurs rédacteurs.

2º Des journalistes, sous la condition qu'ils soient agréés et fassent partie d'une Association nationale de Presse, régulièrement constituée.

Ce double caractère d'association ouverte aux journalistes comme aux journaux fait de l'organisme créé par l'acte de Monaco une oeuvre répondant bien au rôle que l'avenir réserve à l'Association internationale de la Presse.

Après la réunion de Monaco, se tint à Madrid du 20 au 22 avril 1903, le second Congrès international de la Presse médicale sous la présidence de notre éminent collègue le professeur Corteza de Madrid, avec l'active et dévouée collaboration du secrétaire général le docteur Larra y Cerezo.

*

Ce congrès rencontra un légitime succès tout en consacrant la vitalité de l'Association internationale. Grâce à l'affectueuse réception de nos confrères Espagnols, nous avons tous conservé le meilleur souvenir de l'Espagne et de nos confrères Espagnols et surtout la mémoire de la haute protection accordée par S. M. Alphonse XIII à toutes les œuvres médicales.

Depuis Madrid, l'Association internationale se réunit encore à diverses reprises en 1903 à Bruxelles, en 1906 à Lisbonne où notre sympathique collègue le professeur Bombarda nous a à chacun laissé l'impression qu'il se trouvait à Lisbonne dans son propre pays.

En 1907 l'Association de la Presse, sur l'invitation de nós collègues Anglais tenait ses trois séances à Londres où elle recevait le plus fastueux accueil chez les princes de la médecine Anglaise.

Enfin en 1908 l'Association se retrouvait à nouveau à Paris pour travailler à la préparation du Congrès de Budapest.

Ce bilan des réunions tenues par l'Association démontre à suffisance son caractère international et le zèle déployé par les membres du comité ne se laissant rebuter ni par les difficultés de la tâche, ni par la longueur des voyages à entreprendre.

Une sèche nomenclature des réunions errantes ne suffit pas à caractériser l'activité de l'Association qui successivement a vu présider ses séances par trois savants illustres, M. le professeur Cornil depuis la fondation jusqu'en 1903, le professeur Corteza depuis 1903 jusqu'en 1906, le professeur Posner depuis 1906 jusqu'à la date actuelle, trois noms que la journalisme médical s'honore de compter parmi ses militants. Pour dresser le bilan des travaux de l'Association internationale nous devrions reprendre les ordres du jour touffus des congrès de la Presse. Cependant parmi les questions ayant subi le feu des discussions : il en est qui touchent plus particulièrement au rôle de la Presse médicale, à ses devoirs et à ses droits : ces questions ont retenu spécialement l'attention des délégués qui les ont longuement étudiées.

La forme légale de la protection à donner aux œuvres littéraires scientifiques a, dès les débuts de nos réunions, provoqué un examen attentif. La diversité des intérêts en présence, les nécessités de la rapide divulgation des idées uti-

les, l'obscurité des textes légaux, tout concourt à dresser des obstacles devant l'invention d'un texte de convention protectrice internationale. L'Association n'a pas reculé devant ces inextricables difficultés car elle a constitué une commission internationale provisoire chargée de formuler des avant-projets et de les soumettre à la critique de jurisconsultes. Cette commission a été constituée en 1900 et compte les noms de Messieurs les docteurs de MAURANS, M. BAUDOUIN, M. BLONDEL et de M. ALCAN, l'éditeur bien connu, de Paris.

Dans un journal médical, il y a, voisinant avec la partie rédactionnelle, se glissant même sur ce terrain réservé, qui devrait être jalousement défendu, un certain nombre de pages consacrées à la publicité. Dans un certain sens, l'annoncier est le collaborateur actif du journal médical qui ne peut, avec les habitudes modernes, vivre et prospérer sans lui. C'est la réclame, l'annonce qui fournit aux éditeurs de journaux le nerf de la guerre, lui permet de rétribuer ses collaborateurs attitrés, ses rédacteurs, ses correspondants. Certes, quelques-uns voudraient réaliser l'idéal de pouvoir entretenir nos publications et bonder nos budgets sans le concours pécunier de l'annonce. Malheureusement le journal médical n'intéresse qu'une clientèle restreinte habituée au bon marché des feuilles politiques, et dont les ressources ne suffiraient pas à supporter le prix normal d'abonnement à une revue excluant le rapport des annonces. D'autre part, l'annoncier des journaux médicaux est la plupart du temps un industriel, dont la science, les recherches ont aidé aux progrès de notre art, dont les trouvailles apportent à l'humanité le soulagement à des maux nombreux quand elles ne servent pas à révolutionner des procédés et méthodes.

Qui ferait connaître aux médecins, les médications nouvelles, les instruments et appareils perfectionnés, les stations de cure, les méthodes d'analyses, si le journal médical ne leur réservait une place indispensable dans ses colonnes?

L'idéal d'un journal rédigé sans annonces ne répondrait pas aux nécessités de l'information utile, ni aux besoins vrais du corps médical. Un tel idéal semble presque une utopie généreuse, et me fait penser à un voyageur perdu dans le désert et mourant de soif et de faim à côté de réserves alimentaires qu'il n'a pu trouver, faute de guide.

Mais il y a un autre idéal, c'est celui du journal simple

indicateur, repoussant les compromissions louches, et n'acceptant pas le référat tarifé et louangeur quand même.

C'est à ce travail d'assainissement, de purification du journal médical que l'Association internationale a consacré une majeure partie de ses études.

Elle a défini les droits de la publicité et les devoirs du journaliste. Elle n'a pas hésité à menacer, à l'exemple de l'Association de presse Allemande, les auteurs stipendiés d'articles payés par des industriels, d'un boycottage en règle rendu nécessaire par l'audace et le bluff de certains écrivains.

Voilà une œuvre morale au premier chef et l'association n'eût-elle solutionné que ce seul problème, aurait accompli un travail qu'un nouvel Hercule n'aurait plus osé entreprendre quelques années plus tard. Faire partie de l'Association internationale de la Presse médicale sera, sous peu, un certificat de civisme ; aussi quand tous nos collègues auront compris l'importance de son rôle social, verrons-nous avec joie figurer sous le titre de chaque organe médical, et à la manchette une inscription nouvelle : Journal affilié à l'Association internationale de la Presse médicale.

La question du journal gratuit a été abordée dès les premières séances de l'Association et malgré de vives résistances, malgré de sérieuses objections, la majorité de l'Association a refusé d'ouvrir ses portes aux propriétaires et rédacteurs de tels journaux, estimant qu'ils ne peuvent offrir les mêmes garanties de sereine impartialité, vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique, que les journaux libres d'attaches quelconques. Comme corollaire de cette décision, l'Association n'a pu recevoir dans son sein, les secrétaires généraux de sociétés rédigeant un bulletin, organe officiel et exclusif d'une société médicale.

Continuant sa mission réformatrice et moralisatrice, l'Association a étudié les mesures propres à protéger le public contre ces outsiders du journalisme prostituant sans vergogne le qualificatif de médecin en abusant du titre de docteur pour signer des proses alléchantes et indicatrices dans les feuilles politiques.

Le protée de la réclame payée se glisse partout, mais l'Association de la Presse est décidée à user de tous les droits que confère la législation pour traquer les mauvais bergers et protéger les naïfs contre l'exploitation charlatanesque.

Mesurant l'étendue de sa prospérité future à la valeur des services à rendre à ses membres, l'Association internationale a entrepris de longues négociations avec les comités organisateurs de Congrès.

Déjà elle a obtenu l'inscription d'office de ses adhérents parmi les congressistes avec jouissance de tous les avantages concédés à ceux-ci; elle a insisté pour que les auteurs de communications fissent suivre leurs travaux d'une note synthétique rédigée dans les langues officielles admises pour les réunions et obtenu de notables progrès à cet égard. Les comités des congrès internationaux se sont abouchés avec le bureau de l'Association pour faciliter à la Presse son pénible travail des comptes-rendus.

Bref, journaux et journalistes n'ont qu'à se féliciter des résultats obtenus à ce jour. Excusez-moi, Messieurs, si dans l'ingrat travail panoramique qui m'a été confié, je n'ai pas su justifier la confiance des membres de l'Association. Cependant en rédigeant ces quelques notes je sais avoir volontairement négligé des actes importants de notre Association. Ma devise a été: «Multum sed non multa».

Combien de fois avons-nous entendu la parole des indifférents et des égoïstes clamer l'inutilité de telle Association, puis devant un fait accompli, désirer la vitalité de l'œuvre fondée, escompter ses difficultés et ses lenteurs pour nier ses travaux et son activité?

Nous qui avons, à titre fort modeste, assisté depuis ses débuts, aux délibérations et aux travaux de l'Association internationale de la Presse, savons quelle ténacité il a fallu à ses protagonistes, pour réaliser l'œuvre déjà accomplie. Ce que nous savons aussi, c'est qu'aucun des ouvriers de la première heure ne s'est illusionné sur la facilité du succès. Chacun a apporté sa collaboration avec abnégation et je ne sais ce qu'il faut le plus admirer ou de l'inlassable dévouement des promoteurs ou de leur audace généreuse.

Nous savons tous que le succès complet de notre œuvre n'est pas celui d'aujourd'hui, mais le sol a été labouré depuis dix ans, il a été préparé, la semence a été confiée à la terre, ce sont les générations de demain qui moissonneront et engrangeront.

Peut-être alors se souviendront-elles des noms attachés aux premiers travaux de l'Association et garderont-elles à ces patients et à ces dévoués quelque reconnaissance.

C'est à nous, Messieurs et chers collègues de la Presse, à juger le but hautement moral que poursuit l'Association internationale de la Presse, à nous de peser les avantages qu'elle nous offre.

Alors l'Association se fortifiera de nos adhésions, de notre appui, de notre propagande. Vous réclamerez ce titre d'honneur : membre de l'Association internationale de la Presse médicale.

Et ce jour-là nous nous confierons les destinées de cette œuvre, certains qu'instruits de nos aspirations vers une Presse médicale unie, forte et respectée, vous vous inspirerez de ces généreux mobiles pour conduire l'Association vers des destinées mondiales.

Aujourd'hui nous disons de notre Association : Vivat, crescat, floreat.

Demain nous supprimerons le terme moyen : crescat. parce que vous voudrez étendre les ramifications de l'Association de telle façon que sa tige plantée en France, ayant étendu ses racines vers l'Est, les pousse plus loin encore jusqu'à revenir après avoir couvert l'Asie et l'Amérique, rejoindre son point par l'Ouest.